

DELEGATION

Première étape Tour GKA Kitesurf

Sal – Cap Vert du 29 février au 6 mars 2020

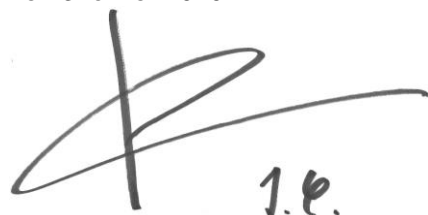
La délégation sans encadrement est composée de la sportive suivante :

NO_LICENCE	NOM	PRENOM	SEXE	ST_DENOMINATION
1420285P	CARPENTIER	CHARLOTTE	F	SEB GARAT KITEBOARDING

La sportive devra être à jour de sa Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National (DTN) pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive en remplacement.

Fait à Paris,
Le 13 février 2020



J.C.

Jacques Cathelineau
Directeur Technique National

Recommandations

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site «conseils aux voyageurs» du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr>;
- s'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>);
- pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique,...) se déplaçant à l'étranger. » (document attaché ou [téléchargeable ici](#)). L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#)

Veuillez également prendre connaissance de la note suivante sur les assurances : [télécharger ici](#)